

Lycée René Cassin



Rentrée 2025



RESTAURATION

- Contrôle d'accès par QR code (ou carte éventuellement) - à partir de la 3ème semaine passage réalisé avec un système de créneaux horaires
- Possibilité de changer de statut jusqu'au 19/09/2025, avec écrit des parents, adressé à Mme MOURTHE (fraissco.cassin@ac-bordeaux.fr) puis avant chaque nouveau trimestre
- Paiement forfaitaire : tout trimestre commencé est dû dans sa totalité sauf justification médicale (deux semaines)
- Avis des sommes à payer (ASAP) arrivent directement sur boites mails des parents- en même temps, message sur Pronote à l'attention des familles pour les informer
- Moyens de paiement : prélèvement, télépaiement, chèques, espèces, CB sur place

AIDES

Bourses :

- Nouvelles modalités-campagne ouverte depuis le 1/09 jusqu'au 16/10/2025
- Notifications des familles envoyées par l'IA entre octobre et novembre
- La reconduction automatique n'existe plus
- Par contre le traitement automatisé de l'examen du droit à bourse permet une vraie simplification.
- Existe toujours la possibilité de saisir les demandes en ligne ou version papier

FONDS SOCIAL LYCEEN- CAISSE DE SOLIDARITE :

- Gérés par le service intendance pour les frais de restauration/internat ou aide aux voyages-dossiers à retirer auprès de Mme MOURTHE (fraissco.cassin@ac-bordeaux.fr)

LES ENJEUX DE LA SECONDE

■ Plusieurs volets

- Soutien de l'élève dans sa progression, en fonction de ses besoins identifiés
- Accompagnement de l'élève dans ses choix d'orientation et son projet d'études
- Savoir s'organiser et anticiper
- S'entourer et coopérer au sein de la classe
- Etre curieux et profiter des dispositifs proposés
- Le rôle des parents est important dans cet apprentissage

■ Une organisation

- Une mise en œuvre possible par tous les enseignants
- Un appui des conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes et psychologues de l'éducation nationale
- En cas de difficultés nous avons un pôle santé dans nos locaux
- Chaque classe est suivie par un professeur principal, un CPE et un personnel de direction.
- **Nouveauté : interdiction des téléphones portables dans les couloirs (projet avec les lycéens) et interdiction de fumer aux abords.**

LE TRONC COMMUN DE LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Tous les élèves de Seconde générale et technologique suivent les mêmes enseignements communs :

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 5h30
- Mathématiques : 4h
- Physique-chimie : 3h
- Sciences de la vie et de la Terre : 1h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

2 nouveaux enseignements obligatoires :

- Sciences économiques et sociales : 1h30
- Sciences numériques et technologie : 1h30

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Tous les élèves de Seconde générale et technologique peuvent **choisir au plus deux enseignements optionnels non obligatoires*** :

***Exception:** L'enseignement optionnel de LCA est cumulable

- **1 enseignement optionnel général au choix parmi :**

- Langues et cultures de l'Antiquité* (*latin ou grec*) : 3h + 1h grec
- Langue vivante C : 3h
- EPS : 2 h
- Trois arts (musique, CIAV, arts pl.)

- **1 enseignement optionnel scientifique :**

- Sciences de laboratoire : 1h30

Le choix des enseignements optionnels ne prédestine pas à une orientation en voie générale ou technologique

EN SECONDE : ACCOMPAGNEMENT SOUTIEN - LE TEST DE POSITIONNEMENT

- Tests numériques de 50 minutes en mathématiques et français (A partir du 15 septembre 2025)
 - Correction automatisée
 - La communication des résultats aux familles est essentielle et sera organisée avant les congés de(résultats anonymes partagés entre l'élève, sa famille et ses enseignants).
 - Mise en place de l'accompagnement personnalisé à la lumière des résultats des tests.

CALENDRIER EN CLASSE DE SECONDE

- Avant les vacances de fin d'année, chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque famille formule des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue »
- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative. Au troisième trimestre, si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première. **Attention tout le monde fait des mathématiques en 1^{ère}.**
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.



OUTILS ACCOMPAGNEMENT DANS L'ORIENTATION EN SECONDE

Les élèves de seconde générale et technologique disposent d'un site dédié, conçu par l'ONISEP, pour construire leur démarche de choix d'orientation :

- <https://www.horizons21.fr/> spécifiquement dédié au choix des enseignements de spécialité en fin de seconde
- Stage en entreprise au mois de juin 2026 (15 jours).

AUTRES INFORMATIONS :

- vendredi 19 septembre réunion de la FCPE à 18h30 salle Lebaillif
- Lundi 15 septembre réunion de la coopérative livres AG à 18h15 salle Lebaillif
- Jeudi 25 septembre réunion avec les équipes pédagogiques
- Samedi 11 octobre salon de l'étudiant de Pau
- Octobre 2025 Elections des délégués parents.
- Le site du lycée :<https://www.lyceecassinbayonne.fr/>

QUESTIONS DIVERSES :

■ Bonne rentrée à tous !